



Direction de l'appui aux établissements

92, rue de Marseille
BP 72227
69354 Lyon Cedex 07

Arrêté DRAES n°2026-017 du 15 janvier 2026 portant modification de la commission électorale pour les élections des représentants étudiants au conseil d'administration du conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires Lyon

**La Rectrice de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.822-1 et suivants et R.822-2, R.822-12-1 et suivants ;

Vu le décret n°2021-457 du 15 avril 2021 relatif aux élections des représentants des étudiants au conseil d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires et aux dispositions pouvant être prises par les recteurs de région académique en cas de difficultés grave rencontrée dans le fonctionnement du conseil d'administration d'un centre régional ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 octobre 2025 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;

Vu la circulaire du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace du 13 novembre 2025 précisant les modalités d'organisation des élections des représentants étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;

Vu l'arrêté DRAES n°2025-94 du 17 novembre 2025 portant création de la commission électorale aux élections des représentants étudiants au conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires Lyon ;

Vu l'arrêté DRAES n°2025-99 du 26 novembre 2025 fixant les modalités d'organisation des élections des représentants étudiants au conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires Lyon ;

Vu l'arrêté DRAES n°2026-008 du 14 janvier 2026 fixant la liste électorale relative à l'élection des représentants étudiants aux conseils d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires Lyon ;

Vu les formulaires de dépôt de liste et les récépissés de validité de liste de candidats aux élections des représentants étudiants au conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires Lyon ;

ARRÊTE

Article 1

La commission électorale pour les élections des représentants étudiants au conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires Lyon est modifiée ainsi qu'il suit :

Représentants pour l'administration :

Titulaires	Suppléants
M. Christian CHAZAL Directeur général	Mme Valérie-Anne EYT Directrice de l'hébergement
Mme Nathalie CONFORT Directrice Adjointe	Mme Chrystèle PUGNAUD, Cheffe du service du DSE
M. Antoine LAZAR Chef du service affaires juridiques et institutionnelles	Mme Coraline GAUTHIER Chargée des affaires juridiques et institutionnelles
Mme Stéphanie THOMAS, Directrice de la vie étudiante	M. Stéphane BASTIEN, Directeur des résidences site Gerland
Mme Aurélie BROUSSE Responsable de la politique de site de la Loire	M. Loïc BERROYER Directeur des résidences site Saint-Étienne
Mme Alicia TREPOZ-VIELLE Directrice de la communication	Mme Barbara MUINO Adjointe de la Directrice de la communication
Mme Catherine GONZALEZ Cheffe du service culture et relations internationales	Mme Stéphanie COURVOISIER Assistante de Direction
Mme Malika TOUIMI-BENJELLOUN Directrice des ressources humaines	M Frédéric SERRANO Adjoint de la Directrice des ressources humaines

Représentants pour les candidats :

Listes	Titulaires	Suppléants
LA FORCE : toujours là pour toi !	Mathys FORQUES	Etienne GILI
Union Étudiante contre Macron et l'extrême droite : pour un revenu étudiant à 1288€, un logement digne et un repas à 1€ pour toutes !	Lou POUTHIER	Ilyasse BEN EL MOUDENI
AGIR pour les étudiant·e·s oublié·e·s. Car c'est PAS OK !	Callista TERRADE	Paul ANTOINE
Union syndicale contre l'extrême droite et Macron : pour le repas à 1€ et une allocation d'autonomie pour tou·te·s (Unef, Coordo)	Tom RIOUFOL	Elora CAMUZET

Le Poing Levé, la liste des étudiant·es anticapitalistes contre la précarité, le génocide en Palestine et l'extrême-droite	Dorian MALCOEFFE	Audrey NAGEOTTE
La Cocardé Étudiante, l'Alternative patriote	Enzo MURE	Eve TESSIER
UNI : la droite étudiante pour la suppression de la CVEC, la mise en place du ticket resto étudiant et la défense d'une université d'excellence, de nos grandes écoles, IUT, BTS	Elisa RUFFIER	Jérémy RODRIGUES
Bouge Ton CROUS avec GAE LIS, la FASEE et tes assos	Robin COLLIN-STIAK	Charlotte HAIRON

Article 2

La commission électorale est présidée par le recteur de région académique ou son représentant.

Article 3

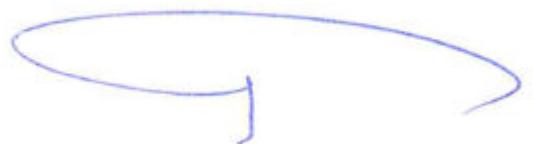
Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Crous Lyon (<https://www.crous-lyon.fr>) et affiché dans ses locaux.

Article 4

Le Directeur Général du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 15 janvier 2026

**Pour la rectrice de région académique
et par délégation :
Le recteur délégué pour l'enseignement supérieur,
la recherche et l'innovation**



Mohammed BENLAHSEN